Zeitschrift: Annales fribourgeoises

Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg

Band: 19 (1931)

Heft: 6

Artikel: À monsieur Tobe de Raemy : archiviste d'état

Autor: Castella, G.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-817288

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Annales Fribourgeoises

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU CANTON DE FRIBOURG

XIXme Année No 6 Novembre-Décembre 1931

A Monsieur Tobie de Raemy, archiviste d'Etat.

Le 5 décembre dernier, M. Tobie de Ræmy a accompli sa quarantième année d'activité aux Archives d'Etat. Quelques jours auparavant, le 16 novembre, à l'occasion de l'inauguration solennelle des cours de l'Université, la Faculté des lettres, voulant reconnaître les mérites et le dévouement de notre archiviste, lui a décerné le doctorat honoris causa.

La Société d'histoire du canton de Fribourg est heureuse de saisir cette double occasion pour présenter au jubilaire et au nouveau docteur de notre Alma Mater ses félicitations et ses vœux les plus affectueux et les plus sincères.

Quarante années aux Archives d'Etat, d'abord comme sous-archiviste sous la direction de M. Schneuwly, puis comme archiviste, sait-on quelle somme de travail représente une telle carrière? Ce ne sont point seulement ses collaborateurs qui le savent, ce sont encore tous ceux qui consultent nos collections. Les services que rend celui que nous fêtons, entouré de ses fidèles collaborateurs, sont discrets comme ceux d'un érudit aimable et modeste qui aime à n'en tirer aucune gloire. Professeurs, étudiants, historiens de toute espèce, qui ont recours à lui, connaissent sa science et sa complaisance. Sans son concours — ils

sont unanimes à le reconnaître — leurs travaux ne vaudraient pas ce qu'ils valent. C'est pourquoi la journée du 10 décembre, où la Société d'histoire a commémoré son entrée aux Archives, fut une manifestation de leur reconnaissance.

Mais la Société d'histoire n'a pas voulu seulement rappeler la longue carrière de celui qu'elle a nommé, il y a quelques années, son président d'honneur, elle a tenu encore à marquer ses mérites comme historien fribourgeois. La liste est longue des travaux qu'il a publiés dans nos «Archives», nos «Annales», nos «Etrennes», dans nos journaux, ailleurs encore. Rappelons seulement quelques études — le choix est aisé — sur un humaniste fribourgeois, le chancelier Techtermann, l'Ecole de droit, les seigneuries d'Attalens et de Bossonens, et l'Emigration française à Fribourg sous la Révolution, qui va paraître l'année prochaine. Et nous n'aurions garde d'oublier ses notices biographiques, si précieuses pour tous ceux qui s'intéressent à notre passé, et ses articles solides et variés du Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, qui nécessitent tant de recherches aux sources variées de nos archives.

Au témoignage si mérité de reconnaissance pour tant de services, que vient de lui apporter la Faculté des lettres en lui décernant la plus haute distinction dont elle dispose, la Société d'histoire joint aujourd'hui celui de sa profonde et affectueuse gratitude.

Ad multos annos!

G. Castella,
président de la Société d'histoire
du canton de Fribourg.